



par le **SNITPECT-FO**

L'instant



n°5
28 février 2014

ATESAT ?

Comment ne plus faire, en faisant croire que l'on va faire quand même et affirmer que oui on fera ?

Comme nous vous en parlions précédemment dans le [compte-rendu de la visite du secrétaire général des ministères de tutelle du Cerema](#), l'État nous dit que pour lui il est clair que le Cerema n'a pas vocation à remplacer l'ATESAT :

« Cela ne serait ni souhaitable, ni gérable » (Vincent Mazauric, 20/02/2014)

Mais est-ce aussi évident que l'on nous l'énonce ?

Les journalistes d'Acteurs Publics, dans un article paru le 21 février 2014, « [Le mégaréseau scientifique des territoires](#) », pensent autrement :

« De leur côté, les plus petites communes pourraient trouver avec cette nouvelle instance un bon relais pour assurer les missions d'assistance technique qui ont été délaissées par les services de l'État. »

La requête « ATESAT + CEREMA » sur Google conduit en premier résultat sur [une interview du Moniteur](#) où l'on peut lire (certes ce n'est qu'un extrait) :

« Le Cerema maintiendra une forme d'assistance technique aux communes les plus en difficulté ». (B.LARROUTUROU)

A-t-on du mal à constituer un Conseil d'Administration en raison des élections municipales proche ou bien en raison du flou qu'entretient le duo Ministères-Cerema sur ce sujet qui questionne les élus locaux sur leur participation ?

L'instant TV est la nouvelle e-lettre, légère et décalée du SNITPECT à destination des agents de la DTec TV.

Elle est rédigée par l'équipe locale du SNITPECT. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et à nous rejoindre.

Contact :

snitpect-fo.syndicats.oh.certu@cerema.fr

L'instant Cerema

La première rencontre avec la direction du Cerema a eu lieu. Vous trouverez le compte-rendu complet de cette rencontre [ICI](#) (intranet DTec TV).

Concernant les ITPE, il nous a été confirmé que l'encadrement serait fortement sollicité à l'avenir avec la multiplication des outils de suivi de l'activité :

« Je suis extrêmement surpris sur la différence entre ce que l'État demande à un établissement public et ce qu'il demande à un SCN. [...] Nous avons besoin de maîtriser ce que nous faisons, d'en rendre compte et ce beaucoup plus qu'avant. Nous avons besoin de ces outils. Nous devons assumer ses responsabilités nouvelles.[...] Oui l'organisation à tendance à se complexifier » (Bernard LARROUTUROU. 26/02/2014).

Nous aborderons ce sujet lors de **notre assemblée générale du 17 mars (14h au sous-sol)** où nous construirons une motion portant nos revendications sur ces outils. Nous avons d'ores-et-déjà obtenu que la méthode de travail utilisée pour l'exercice de programmation 2015 soit discutée en Codir, en séminaire des cadres et en comité technique d'établissement. L'équipe du SNITPECT-FO est à votre écoute pour porter ensemble des revendications qui soient utiles au bon fonctionnement du Cerema et utiles pour les cadres du Cerema. **Oui à la contribution des cadres à la transparence de gestion de l'établissement public, non à la transparence des revendications des cadres.**

Au syndicat, on est toujours plus fort avec les copains !

Le SNITPECT-FO s'organise pour faire vivre son réseau Cerema et pour que nous travaillions tous ensemble. Les premières réunions d'échange entre les correspondants des 12 (8Dter + 3DTec + 1siège) unités fonctionnelles du SNITPECT-FO vont prochainement avoir lieu. Les ITPE des directions ne seront pas divisés dans leurs revendications.



Tous ensemble !

L'instant pratique

Prime et promotion !

Le vice-président du CGEDD a écrit aux directeurs des deux établissements publics VNF et Cerema le 12 février 2014 concernant « le dispositif de suivi et d'orientation des **cadres supérieurs** ». Ce courrier identifie au sein de chaque établissement les IGRH chargés du suivi des cadres supérieurs en fonction des directions et des implantations géographiques.

Chaque direction du Cerema reste directement liée concernant la gestion de ses cadres supérieurs aux MIGT et IGRH sans filtre du siège.

Siège	IGRH « ER »
DTec Infrastructures de transport et matériaux	IGRH « TTM »
DTec Eau, mer et fleuves	IGRH « TTM »
DTec Territoires et ville	MIGT 6
Dter Centre-Est	MIGT 6
Dter Est	MIGT 7
Dter Île-de-France	MIGT 2
Dter Méditerranée	MIGT 5
Dter Nord-Picardie	MIGT 1
Dter Normandie-Centre	MIGT 2
Dter Ouest	MIGT 3
Dter Sud-Ouest	MIGT 4

Pour les **cadres « non supérieurs »** ou les **futurs cadres issus de la catégorie B**, l'unité fonctionnelle du SNITPECT-FO DTec TV revendique de la transparence de la part de la direction locale sur le processus prime/promotion et ses règles. Un premier entretien entre les organisations syndicales et la direction aura lieu le **4 mars** concernant la remontée de la liste des agents de catégorie B proposés à la promotion d'ITPE. Nous veillerons à ce que cette liste soit ambitieuse, bien garnie et basée sur des critères transparents.